

McAllister, Ian. *Regional Development and the European Economic Community : A Canadian Perspective*. Montréal, L'Institut de recherches politiques, 1982, 266 p.

Judith T. Eversley

Volume 15, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701678ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701678ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Eversley, J. T. (1984). Compte rendu de [McAllister, Ian. *Regional Development and the European Economic Community : A Canadian Perspective*. Montréal, L'Institut de recherches politiques, 1982, 266 p.] *Études internationales*, 15(2), 440-441. <https://doi.org/10.7202/701678ar>

II l'Avenir

Il est commandé par 3 facteurs: la population, la formation, l'unification. La CEE est entrée dans une période de stabilisation et de vieillissement de sa population. Les États-Unis au contraire continuent à connaître une certaine croissance démographique. L'Europe continuera néanmoins à connaître à court terme des problèmes aigus d'emploi. La population active européenne contient en proportion moins de scientifiques et d'ingénieurs qu'aux États-Unis et même qu'au Japon, après le formidable effort de rattrapage réalisé par ce dernier pays depuis 1965. Au niveau de la formation, les Européens se dirigent moins vers la gestion que les Américains et moins vers l'ingénierie que les Japonais. En dépit des apparences, la CEE constitue un espace morcelé ce qui occasionne un handicap au niveau de la taille du marché et des économies d'échelle, au niveau de la recherche et de la technologie. En matière de commandes publiques par exemple, les préférences nationales font obstacle à l'émergence de grands compétiteurs pour les entreprises américaines et japonaises. On ne pourra qu'être d'accord avec les conclusions de cet intéressant rapport qui plaident pour un espace industriel européen. En attendant, les grandes réalisations communes comme Airbus ou Ariane plaident fortement en faveur de l'Europe de la Technologie.

Bernard HAUDEVILLE

*Département d'économie et de gestion
Université d'Orléans, France*

MCALLISTER, Ian. *Regional Development and the European Economic Community: A Canadian Perspective*. Montréal, L'Institut de recherches politiques, 1982, 266 p.

Les problèmes d'aménagement du territoire qui ont été des traits de la Communauté économique européenne (CEE) depuis son établissement, sont analysés clairement et avec concision dans ce nouveau livre, et les politiques imaginées dans le but d'éliminer les problèmes sont décrites et évaluées en détail.

Si l'ouvrage s'arrêtait là, il constituerait déjà un excellent guide sur l'aménagement du territoire européen. Le lecteur peut cependant se réjouir à deux autres titres. D'abord, McAllister comprend bien que des instruments explicites de politique régionale ne sont qu'une partie de la solution aux problèmes régionaux, et il étudie donc une gamme de politiques et de fonds communautaires. Deuxièmement, et cet aspect est peut-être plus important pour les lecteurs canadiens, il fait une comparaison détaillée entre les politiques d'aménagement du territoire du Canada et celles de la CEE, en énumérant ressemblances, différences et leçons à tirer des deux expériences.

Les trois premiers chapitres constituent une excellente introduction à la Communauté, qui ne requiert pas une connaissance de l'histoire ou de la politique européennes. Les cartes et les statistiques des publications officielles de la CEE sont incluses, mais il est dommage que toutes les cartes aient été si réduites en photocopie que le détail des frontières et des noms de lieux soit presque illisible. S'il n'y avait eu qu'une carte grandeur nature, les lecteurs peu familiers à la géographie européenne auraient pu comprendre les autres cartes plus facilement. Mais ceci ne constitue qu'une récrimination secondaire. La population, l'emploi, le revenu national et les données du commerce extérieur sont fournis pour chaque État membre et pour les régions lorsque nécessaire. Dans quelques cas, les données pour le dernier État à devenir membre – en 1981 – de la Communauté, la Grèce, peuvent être trouvées bien qu'il n'y ait que peu de chose jusqu'ici.

Lorsqu'il décrit les efforts entrepris par les États membres de la CEE pour corriger les déséquilibres régionaux, McAllister reconnaît que les fondements théoriques ont rarement été explicités, encore moins discutés ou adoptés par la Communauté. Les données détaillées par région, qui peuvent être comparables pour l'ensemble de la Communauté, deviennent petit à petit disponibles et chaque pays a sa propre perception de ce qui constitue un problème régional. Pour les Italiens ou les Grecs, par exemple, la République fédérale d'Allemagne n'a guère de problème régional,

alors que dans le pays, il y a de toute évidence des régions plus ou moins prospères. Il semble étrange que l'Allemagne de l'Ouest, le plus prospère des grands pays industriels de la CEE et le pays dont le développement régional est le plus homogène, soit aussi le pays dont la politique régionale est la plus développée et la plus complexe et par ailleurs, la plus efficace. À cet égard, il faut souligner, comme le fait McAllister, qu'il n'y a pas de critère objectif pour évaluer la politique régionale et que son succès ou son échec n'est peut-être pas lié aux mesures régionales particulières adoptées mais plutôt, d'une part 1) aux mesures économiques nationales, comme les politiques fiscales et monétaires et, d'autre part, 2) aux institutions politiques et administratives qui veillent à l'exécution des politiques.

Au sujet de la politique régionale supranationale établie par l'ensemble de la Communauté, McAllister examine très attentivement les divers fonds et mécanismes, consacrant un chapitre au Fonds européen de développement régional (FEDER) et à la Banque d'Investissements Européens, qui sont à eux deux responsables de la majorité des dépenses régionales de la Communauté. Reconnaisant que les activités de ces organismes ne sont pas les seules activités de la Communauté à avoir un impact régional, McAllister étudie aussi en détail la politique agricole commune (PAC), par laquelle des sommes importantes de l'argent communautaire sont dirigées vers les régions conformément à l'engagement de la CEE à soutenir les prix agricoles et à son abrégé de restructuration. Le chapitre final de cette partie du livre traite du Fonds social européen, qui exerce une influence régionale par ses programmes d'emploi et de formation. Cette importance égale accordée à quatre secteurs de la politique communautaire est justifiée: Le FEDER lui-même est très petit (moins de 5 % du budget communautaire) et on reconnaît généralement que son impact global est minime: La Commission européenne s'en rend bien compte et l'on procède actuellement à des discussions en vue d'élargir le fonds et, ce qui peut être plus important, d'en concentrer les ressources dans les zones qui en ont le plus besoin. Malheureusement, le livre de McAllister est allé sous presse trop tard pour inclure le

détail de ces propositions, mais son analyse des écueils d'une politique régionale restreinte et diffuse témoigne de la nécessité de la repenser. Il serait également important de mieux intégrer les politiques nationales et celles de la Communauté, quoique en période de récession économique, les gouvernements nationaux soient plutôt réticents à s'embarquer dans des projets qui vont coûter cher.

Dans sa conclusion (bilingue), McAllister rassemble les leçons que doit tirer le Canada, qu'il a mentionné de temps à autre dans les chapitres précédents. S'efforçant de ne pas pousser trop loin la comparaison entre une CEE de dix membres et un Canada de dix provinces, il conclut qu'une politique régionale efficace pour l'une ou l'autre entité dépend de: 1) la disponibilité de données détaillées et sérieuses servant à identifier les problèmes régionaux; 2) une gamme d'instruments intégrés à la gestion économique nationale, afin de régler les problèmes; 3) une volonté de la part des provinces ou États-membres plus riches d'effectuer un transfert réel et considérable vers les provinces ou États plus pauvres. Il donne aussi quelques conseils techniques sur le fonctionnement du Fonds régional, qui pourraient intéresser les Européens puisqu'il s'agit d'une critique désintéressée provenant d'un observateur indépendant et bien informé, et les Canadiens qui pourraient tirer les leçons de l'expérience des autres.

Cet ouvrage expose de façon intéressante et précise la politique de développement régional de la CEE, tout en en fournissant une critique constructive, et peut donc être recommandé comme manuel ou ouvrage de référence pour les étudiants d'économie comparée et des études de l'Europe occidentale. Il est cependant beaucoup plus que cela et s'il réussit à aider le Canada à élargir et à approfondir sa politique – relativement récente – de développement régional, il sera doublement utile.

Judith T. EVERSLEY

*Centre for Urban and Regional Development Studies
University of Newcastle upon Tyne, United Kingdom*